



AGRICULTURE ADAPTÉE AU CLIMAT

Le secteur agricole et agroalimentaire du Canada joue un rôle important dans la production d'aliments qui nourrissent les Canadiens et sont exportés dans de nombreuses régions du monde. En 2019, le système agricole et agroalimentaire (y compris les secteurs de vente au détail d'aliments et les services alimentaires) représentait plus de deux millions d'emplois, soit un emploi sur huit. Il représente 143 milliards de dollars du PIB du Canada (7,2 %), plus de 66 milliards de dollars de nos exportations et presque 15 milliards de notre excédent commercial. Le secteur a démontré un engagement à adopter des pratiques durables visant à protéger l'air, l'eau et le climat du Canada, bien qu'il émette toujours 10 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) totales du pays, provenant surtout de l'élevage, du carburant utilisé pour l'exploitation agricole et l'épandage d'engrais. Les terres agricoles peuvent également servir de « puits de carbone » en stockant (ou en séquestrant) le carbone dans le sol, ce qui réduit la quantité de carbone dans l'atmosphère. À l'avenir, le gouvernement du Canada travaillera avec les agriculteurs, les éleveurs et les entreprises du secteur agro-alimentaire pour les appuyer dans leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris en appuyant l'adoption de pratiques et des technologies plus propres, et des pratiques qui augmentent et améliorent les puits de carbone.

MESURES CLÉS PRISES À CE JOUR

- Collaboration avec les provinces et les territoires pour encourager l'investissement, l'adaptation et la croissance durable dans le secteur grâce à quatre Cadres stratégiques pour l'agriculture, et lancement du Partenariat canadien pour l'agriculture afin d'assurer le maintien de l'innovation, de la croissance et de l'intendance environnementale dans le secteur.
- Soutien à l'élaboration de plans environnementaux des fermes et d'autres plans de gestion des risques environnementaux et la mise en œuvre de pratiques de gestion bénéfiques (PGB).
- Le Programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture a financé 20 projets visant à élaborer, à vérifier et à valider 65 nouvelles technologies d'atténuation des GES ou PGB.
- Investissement de 25 million de dollars dans le développement et l'adoption de technologies propres à la ferme, comme l'agriculture de précision et les bioproduits d'origine agricole par l'entremise du Programme des technologies propres en agriculture.
- Approbation de plus de 200 projets reliés au secteur de l'agriculture sous l'égide du Fonds d'incitation à l'action pour le climat (Volet projets de petites et moyennes entreprises).
- Lancement de la Supergrappe des industries des protéines qui vise à réduire le gaspillage en agriculture, tout en augmentant la valeur des cultures canadiennes clés, et satisfaire à la demande croissante internationale pour des alternatives végétales à la viande et des nouveaux produits alimentaires.

- Jusqu'à 436 millions de dollars en financement fédéral-provincial-territorial est disponible aux agriculteurs pour adopter des pratiques de gestion durable des terres et d'autres pratiques de gestion bénéfiques
- Le Système fédéral de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre, développé par le gouvernement du Canada dans le cadre de son approche à la tarification sur la pollution par le carbone, générera des opportunités économiques additionnelles dans des secteurs tels que l'agriculture et la foresterie.

FAITS SAILLANTS

- Les sols agricoles ont retiré 6 millions de tonnes de carbone atmosphérique de l'air en 2018.
- Plus de 80 % des terres préparées pour l'ensemencement sont déjà cultivées sans labour ou en travail de conservation du sol, des techniques qui, entre autres avantages, peuvent augmenter le rendement des cultures, réduire la consommation d'énergie et les coûts qui y sont associés et améliorer la séquestration de carbone.
- Le système fédéral de tarification sur la pollution par le carbone fourni une aide ciblée pour le secteur agricole, y compris pour les fermiers, les opérateurs de serres et les résidents des milieux ruraux et des petites communautés.

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UNE ÉCONOMIE SAINTE CONTIENT DES NOUVELLES MESURES POUR LE SECTEUR AGRICOLE

- Investir 165,7 millions de dollars sur sept ans pour appuyer la mise au point de technologies propres transformatrices de l'industrie agricole et aider les agriculteurs à adopter les technologies propres vendues sur le marché.
- Collaborer avec les provinces et les territoires dans le cadre du *Partenariat canadien pour l'agriculture* afin d'appuyer l'agriculture respectueuse du climat, y compris les mesures liées à la production agricole et animale.
- Établir un objectif national de réduction de 30 % sous les niveaux de 2020 des émissions provenant des engrains et collaborer avec les fabricants d'engrais, les agriculteurs, les provinces et les territoires à l'élaboration d'une approche pour y parvenir.
- Aider les agriculteurs à diversifier leurs opérations en produisant les matières premières pour les biocarburants tel que décrit dans le Fonds pour les combustibles à faible émission de carbone et zéro émission.
- Consulter les investisseurs et les autres intervenants pour développer des mesures fiscales qui garantiront que le Canada offre un environnement compétitif pour les investissements pour la commercialisation de technologies qui l'aideront à dépasser sa cible de l'Accord de Paris.